agence de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

AAP BIODIVERSITE

➔ GESTION ET CONNAISSANCE

CARACTERISATION ET GESTION DES PRAIRIES ALLUVIALES A L'ECHELLE D'UN BASSIN VERSANT MEDITERRANEEN, LE BASSIN DE L'OR

Région : Occitanie
Département : Hérault
Délégation : Montpellier
Communes concernées : 36 communes (Assas, Sussargues, Mauguio, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saint-Christol...)
Bassin versant : étang de l'Or
Types de milieu : prairies alluviales humides et non humides
Interlocuteur agence : Nadine Bosc-Bossut

PRESENTATION DU PROJET

MAÎTRE D'OUVRAGE

ASSOCIATION LES ECOLOGISTES DE L'EUZIERE
Domaine de Restinclières - 34730 PRADES-LE-LEZ
04 67 59 54 62

PARTENAIRES

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO), Région Occitanie, collectivités locales, Syndicat intercommunal d'assainissement des terres de l'étang de l'Or (SIATEO), chambre d'agriculture, IRSTEA, bureau d'études CC&C.

CONTEXTE ET HISTORIQUE

L'étang de l'Or se situe dans la partie sud-est du département de l'Hérault. Bordé par les massifs du Pic Saint-Loup et de l'Hortus au nord et par la mer Méditerranée au sud, il est limité à l'ouest par le bassin versant du Lez et de la Mosson et par celui du Vidourle à l'est. Couvrant une superficie d'environ 410 km², l'étang de l'Or et ses zones humides ont été reconnus d'importance internationale pour leur capacité d'accueil de la faune et la flore. Si les zones humides de la bordure de l'étang de l'Or sont déjà bien appréhendées et gérées dans le cadre du site Natura 2000 « étang de l'Or », les zones humides intérieures, sur les collines et en plaine, sont restées très peu étudiées. Le contrat de bassin 2015-2019 prévoit de définir un « plan de gestion stratégique relatif à la préservation et à la gestion des zones humides du bassin versant de l'Or ». Les prairies alluviales apparaissent particulièrement méconnues, alors que des enjeux importants sont pressentis au niveau du lit majeur des principaux cours d'eau ou de leurs affluents, contenu de la richesse agricole du secteur.

PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

En zone méditerranéenne, les prairies riveraines des cours d'eau, en particulier sur alluvions, correspondent à une grande diversité d'habitats (prairies de fauche, prairies humides méditerranéennes à grandes herbes, cariçaies, gazons amphibies, pâtures…) et abritent une biodiversité riche comprenant des espèces d'intérêt régional (espèces patrimoniales, protégées ou déterminantes ZNIEFF) en relation avec les caractéristiques physiques du milieu. L'étang de l'Or abrite également la plus importante population de cistudes. Le développement des infrastructures induit une fragmentation des espaces prairiaux (drainage, comblement, calibrage, endiguement, curage et entretien mécanique des fossés et canaux). La pression urbaine et l'intensification agricole accentuent les menaces sur le fonctionnement de ces espaces.

OBJECTIFS

- Apprécier la qualité des continuités écologiques entre les zones humides, les prairies et les cours d'eau dans la cadre de la trame turquoise.
- Mieux connaître les prairies alluviales méditerranéennes, leurs caractéristiques écologiques, leur intérêt patrimonial et leur intérêt pour la gestion de l'eau.
- Protéger les prairies alluviales en identifiant les menaces et les pressions et en proposant des solutions.
- Proposer des opérations de restauration ou de renaturation de zones humides.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet se déroule en deux phases principales :

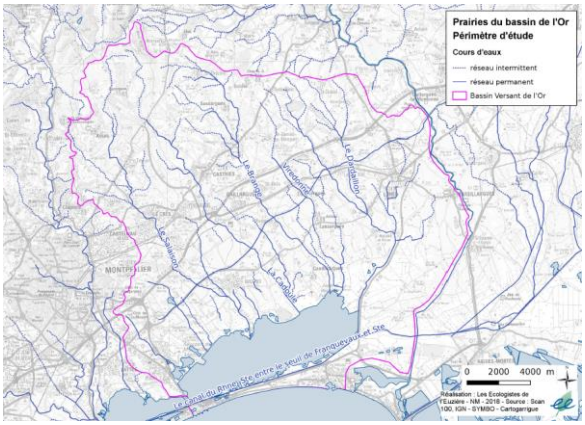

Vue sur le bassin versant de l'Or © Ecologistes de l'Euzière

➔ **Etat des lieux des prairies sur la plaine alluviale**

La méthode construite de manière à valoriser les outils déjà existants, notamment les indicateurs RhoMéO, vise une cohérence d'approches. L'état des lieux est réparti en trois volets :

- **volet biodiversité** : inventaire cartographique (prairies, continuités…), caractérisation écologique des prairies (relevés de végétations…), espèces patrimoniales cibles, rôle dans la trame verte et bleue.

- **volet eau :** fonctionnement hydraulique, relevés des dégradations physico-chimiques, relevés pédologiques (protocole sol RhoMéO), prise en compte des zones inondables, occurrence des débordements des cours d'eau, rôle d'expansion de crues, cartographie des risques inondations issues du PAPI.

- **volet usages et pressions d'artificialisation** : relevé des usages observés, évaluation de la pression d'artificialisation, évaluation de la pression agricole, informations concernant la propriété foncière, les orientations d'aménagement (planification SCOT, PLU), utilisation agro-pastorale.

➔ **Définition des modalités d'action avec les acteurs socio-économiques principaux du bassin**

- définition des modes opératoires en réponse aux enjeux localisés (veille et acquisition foncière, restauration hydraulique, gestion concertée avec la profession agricole, sensibilisation du public…) ;
- préconisations de gestion adaptée à la typologie des prairies, intégrant les dimensions agricoles et hydrauliques ;
- préparation de la phase dialogue (enquêtes, échanges…) avec les acteurs agricoles (éleveurs, arboriculteurs...), premiers gestionnaires des espaces étudiés ;
- proposition d'opérations pilotes de restauration ;
- hiérarchisation des actions à entreprendre en fonction de leur priorité d'intervention et de leur faisabilité technique et financière (estimation des coûts).

COÛT DU PROJET

➔ 57 000 €

PLAN DE FINANCEMENT

➔ Agence de l'eau : 80%

➔ Autofinancement : 20%

DUREE DU PROJET

➔ 18 mois (début 2018)

LES ETUDES OPERATIONNELLES

➔ **Identification des secteurs d'études**

1. Définition d'une zone d'étude

Une zone d'étude est définie par :

- la proximité des cours d'eau (bande rivulaire de 100 mètres, ou plus par endroits),
- les zones inondables (données PAPI).

2. Priorisation des secteurs à prospecter

Les secteurs prospectés sont ceux qui présentent la plus grande probabilité d'abriter les objets d'étude que sont les prairies riveraines et/ou alluviales non ou peu dégradées. Ces secteurs ont été sélectionnés en consultant plusieurs types d'information bibliographique spatialisée : occupation du sol, photos aériennes, données floristiques.

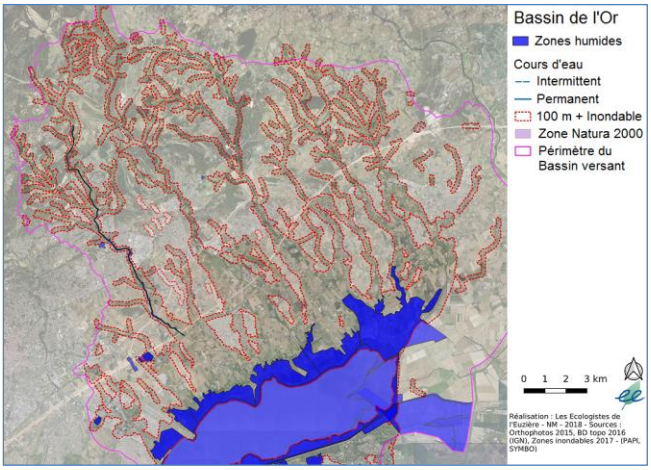

Secteurs d'étude bassin versant de l'Or
© Ecologistes de l'Euzière

Les secteurs Natura 2000 déjà préservés sont soustraits des zones à étudier.

Prairie humide méditerranéenne haute © Ecologistes de l'Euzière

Prairie de fauche d'intérêt communautaire © Ecologistes de l'Euzière

Prairie pâturée © Ecologistes de l'Euzière

Gazon amphibie © Ecologistes de l'Euzière

➔ **Expérimentation d'une méthode permettant de définir la trame turquoise dans des secteurs soumis à fortes pressions anthropiques**

Les prairies étudiées ne sont pas toutes des zones humides, elles ne seront donc pas toutes considérées comme partie de la trame bleue mais plutôt de la « trame turquoise », liée au fonctionnement des milieux aquatiques mordant sur la trame verte (espaces inondables) et au cycle de vie des espèces semi aquatiques.

Ce volet particulièrement complexe est abordé à travers une démarche de modélisation en plusieurs étapes :

- identification d'espèces cibles (modèles biologiques) notamment à partir des données naturalistes sur le territoire (SINP), de la biologie des espèces (spécialisation sur les milieux prairiaux) et des espèces trame verte et bleue identifiées au niveau national ou régional ;
- construction d'une occupation du sol à partir de différentes couches d'informations ;
- renseignement des paramètres biologiques considérés : capacité d'accueil et coefficient de rugosité (frein à la diffusion) des différents habitats, capacité de dispersion de l'espèce ;
- préparation des informations ;
- modélisation et interprétation.

CADRE REGLEMENTAIRE

Le présent projet ne nécessite aucune autorisation spécifique.

GAINS ATTENDUS POUR LES MILIEUX ET LA BIODIVERSITE

La conservation des prairies riveraines et/ou alluviales, grâce à une meilleure connaissance (fonctionnement hydrologique, intérêt patrimonial, caractéristiques écologiques, état de conservation, usages, menaces, propriété...), à leur localisation, à la définition d'orientations d'actions et à une collaboration étroite avec les acteurs locaux.

La conservation de ces espaces concerne trois niveaux :

- les habitats et corridors naturels correspondant (habitats humides, habitats d'intérêt communautaire…) ;
- les espèces associées (flore et insectes protégés et/ou rares, habitats d'oiseaux rares…) ;
- les fonctionnalités assurées (limitation des pollutions des cours d'eau, écrêtement des crues, espaces récréatifs…).

INTEGRATION DU PROJET DANS LA VIE DU TERRITOIRE

Le projet a été présenté en avril 2018 aux élus dans le but d'associer les collectivités. Il est important que toutes les parties prenantes soient associées au projet et s'approprient l'étude. Sur le bassin de l'Or, les zones humides du pourtour de l'Etang de l'Or sont bien connues, et ont été inventoriées dans le cadre de la démarche Natura 2000. Cependant, ce projet a pour vocation de donner une vision plus globale, notamment sur ces milieux représentés par les plaines alluviales sur le reste du territoire, plus au nord, qui restent méconnus. Ces milieux à forte valeur patrimoniale nécessitent une prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire.

Prairie humide méditerranéenne basse © Ecologistes de l'Euzière

Diverses activités pastorales, essentiellement équines et bovines, sont présentes depuis de nombreuses décennies sur le bassin versant. Certaines parcelles à enjeu biodiversité mériteraient la poursuite ou l'amélioration de pratiques de gestion agro-pastorales adaptées (faible pression de pâturage, fauche).

Nivéole d'été, espèce protégée inféodée aux prairies et fossés littoraux ombragés © Les écologistes de l'Euzière

POINTS FORTS DU PROJET

- Approche pragmatique de la trame turquoise.
- Approche fonctionnelle et globale pour la conservation : lien entre plusieurs politiques publiques : PAPI et préservation de la biodiversité.
- Préservation d'habitats à fort enjeu pour la biodiversité.
- Valeur patrimoniale.

ESPECES ET HABITATS PATRIMONIAUX CIBLES

Sur le pourtour méditerranéen, plusieurs types de prairies peuvent être observés en bordure de cours d'eau (prairies riveraines) ou sur les alluvions qu'ils ont déposé (prairies alluviales). Les principaux types recherchés sont :

- les gazons amphibies (ou mares temporaires, habitat Natura 2000),
- les prairies humides méditerranéennes à grandes herbes (habitat Natura 2000),
- les prairies humides méditerranéennes basses,
- les prairies mésophiles pâturées,
- les prairies mésophiles fauchées (habitat Natura 2000),
- les prairies améliorées, humides ou mésophiles.

Certaines espèces, végétales ou animales, sont inféodées ou concentrées sur ces habitats dont quelques-unes très spécialisées sont rares et/ou protégées. Parmi les espèces cibles de l'étude, il y a :

- pour la flore : la Nivéole d'été (*Leucojum aestivum*), la Gratiole (*Gratiola officinalis*), le Glaïeul douteux (*Gladiolus dubius*), le Jonc strié (*Juncus striatus*), l'Alpiste bleuâtre (*Phalaris coerulescens*)...
- pour la faune : la Diane (papillon protégée) dont la distribution est fortement liée à une plante hôte préférentielle, l'Aristoloche à feuilles rondes.

Habitat de la Diane, mai 2017 © Ecologistes de l'Euzière

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

A ce jour, un premier comité de pilotage s'est tenu le 13 avril 2018. Les différents acteurs s'organisent pour la mise en place du projet. Deux comités techniques ont eu lieu (mars et août 2018). Le travail de terrain a été réalisé durant l'été 2018. Les premiers résultats ont permis d'identifier les principaux secteurs à enjeux que sont :

- une zone humide complexe de la plaine de Gratte (petit affluent du salaison) à Assas (limitrophe avec Teyran),
- les prairies de fauche riveraines du Bérange à Sussargues (près de 2 km de bocage riverain),
- les sources de la Viredonne à Saint-Geniez-des-Mourgues,
- quelques prairies humides et gazons amphibies à proximité de la Viredonne (fossés connexes) au nord de Valergue,
- les prairies fraîches et humides à Saint-Nazaire-de-Pézan,
- la bande bocagère, le long de la Bayonne, à Saint-Nazaire-de-Pézan, en prolongement des marais du site Natura 2000.

Le travail effectué participera à l'élaboration d'un futur plan de gestion stratégique à l'échelle du bassin versant.

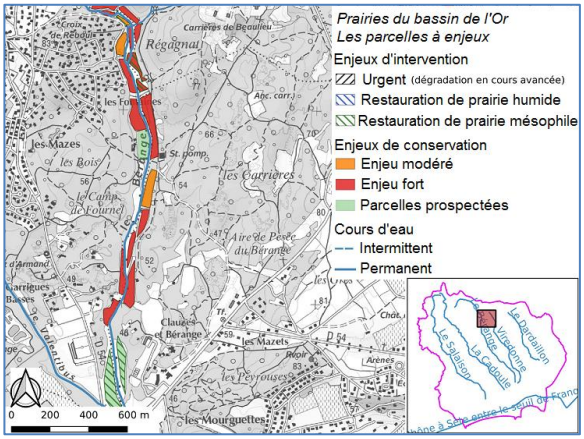

Exemple de secteurs identifiés sur une commune © Ecologistes de l'Euzière

SOURCES

- *Site de l'association : http://www.euziere.org/wakka.php?wiki=PagePrincipale*
- *Etudes hydrauliques en cours, dans le cadre du PAPI.*

Membres du jury de l'appel à projets : DREAL, Région Occitanie, AFB, agence de l'eau RMC *Date de rédaction : août 2018*